EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**

Excusé(e)s : **Anne FAUROT**

Absent(e)s :

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 48

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVES

Le crédit inscrit au budget primitif 2014, en vue de l'attribution des subventions de fonctionnement à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 40 500 euros.

Suite aux précédents conseils et à des mouvements de crédits, le solde restant est de 3 550 euros

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

les Z'Arts: 775 euros

L'activité principale de l'association les Z'Arts est l'animation d'ateliers d'éveil musical et l'organisation de rencontres et de spectacles pour les 3 à 6 ans. L'objectif est d'offrir aux enfants, via des cours et des ateliers, la possibilité d'apprendre à jouer d'un instrument de musique et de faire partie d'un petit groupe de musiciens.

Ces ateliers se déroulent à la maison de quartier Fontaine du Bac, où les Z'Arts a élu domicile. Situation qui permet à l'association de travailler avec l'école Victor Hugo et de s'associer aux événements organisés par la maison de quartier, comme le festival Bac Ground.

Pour assurer le fonctionnement de ses ateliers, l'association sollicite une subvention.

La Maison des jeux : 1 200 euros

Depuis septembre 2000, la Maison des Jeux a pour projet de promouvoir le jeu en tant que pratique culturelle à part entière. Elle a vocation à porter le jeu partout par le biais d'animations, d'ateliers de découverte et de fabrication, de formations et d'accompagnements de projets. Ses activités sont ainsi destinées à :

- ✓ faire redécouvrir le plaisir de jouer ensemble ; inviter à des rencontres inter-âges et inter-culturelles autour du jeu,
- ✓ permettre à chacun d'appréhender la richesse du patrimoine ludique mondial,
- ✓ accompagner la réalisation et favoriser la création de jeux.

La Maison des Jeux réalise, en outre, des actions mutualisées avec d'autres associations locales et départementales. Elle soutien à cet effet des professionnels des structures associatives pour la mise en place de projets ludiques de proximité. Elle effectue également un travail de réseaux avec d'autres acteurs locaux impliqués dans l'animation socioculturelle, notamment les services de la Ville. C'est dans ce cadre qu'elle s'associe à Sable Show, Place du 1er mai ou au Jour J, à Anatole France, par exemple, pour proposer des animations.

Pour assurer son fonctionnement, l'association sollicite une subvention pour l'exercice 2014.

FJEP Amicale Laïque Lachaux : 1 075 euros

Le Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire (FJEP) – Amicale Laïque Lachaux est une association qui travaille en étroite collaboration avec l'école Pierre Mendès-France. Elle propose à ce titre des activités adultes et des ateliers pour les enfants de l'école, notamment des initiations à l'informatique, à l'anglais et au théâtre.

FJEP Amicale Laïque Lachaux est également un des partenaires de la Ville qui interviennent dans le cadre de la réforme relative à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires. Elle a organisé depuis la rentrée 2013, à destination des enfants inscrits au Service Municipal d'Accueil Postscolaire (SMAP), des ateliers ludo-éducatifs.

Pour assurer le fonctionnement de ses activités, l'association sollicite une subvention pour l'exercice 2014.

Villes et Villages : 500 euros

Villes et Villages organise des sorties découverte à la ville et à la campagne pour les habitants des quartiers défavorisés. Cette association vise à redonner aux parents une place centrale dans l'éducation de leurs enfants et à permettre à ces familles d'accéder à des activités récréatives et culturelles dont elles se sentent exclues.

Le but de ces ateliers est de faire découvrir aux familles et aux enfants un territoire nouveau, un mode de vie différent et éventuellement des métiers. C'est l'occasion de transmettre des valeurs environnementales de respect et des valeurs sociales de solidarité. Villes et Villages entend ainsi développer dans le monde urbain l'esprit d'ouverture et le désir de découvrir des cultures différentes.

Au-delà des sorties découverte, la finalité du projet associatif est de mettre en place un échange sur le long terme entre deux territoires aux problématiques distinctes. Au fur et à mesure des rencontres et des échanges réguliers autour de thématiques diverses telles que la vidéo, la musique ou le patrimoine architectural, des liens durables se tissent. L'objectif ici est de favoriser la perméabilité des espaces et de développer l'échange ville-campagne.

Cette association sollicite un appui financier pour assurer son fonctionnement pour l'exercice 2014.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 juillet 2014

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à la Politique de la Ville
l'Animation et la Jeunesse,

Simon POURRET